

ACCORD DE CONFIDENTIALITE

Nogent-sur-Marne,
Le 9 mai 2019

Au cours de nos entretiens concernant le concept et la stratégie de développement de la société SophroKhépri, nous avons été et nous serons amenées à communiquer un certain nombre d'informations à caractère confidentiel sur nos activités respectives.

Nous nous engageons, pour nous-mêmes, et toute personne de notre entourage à laquelle nous serions amenés à parler de ce projet, à :

- 1° - N'utiliser ces informations qu'avec votre accord préalable,
- 2° - Ne communiquer ces mêmes informations à des tiers qu'avec notre accord préalable,
- 3° - Nous retourner, si nous vous en faisons la demande, tous les documents qui vous auraient été communiqués ainsi que toutes les copies que nous aurions pu faire, à la fin de notre relation sur le sujet,
- 4° - A ne faire mention à quiconque sans notre accord de la teneur et des raisons de nos entretiens.

Le présent accord prend effet le 9 mai 2019 et demeure en vigueur pendant toute la durée de nos échanges et une année après que nous ayons arrêté toute forme de collaboration.

En preuve de nos engagements réciproques, merci de bien vouloir apposer votre signature et la mention "lu et approuvé" sur le présent document et nous en retourner un exemplaire.

En vous remerciant, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Signataires :

Evelyne REVELLAT
PDG
Société SophroKhépri

Isabelle MARCY
Sophrologue

Signature :

Le,